

MOT DU MAIRE

Nous sommes heureux d'annoncer la tenue de la deuxième édition du Prix interculturel de Montréal Abe-Limonchik. Mis sur pied par notre administration dans la foulée des recommandations du Conseil interculturel de Montréal, ce prix visait à l'origine à honorer l'engagement d'une personne œuvrant à la mise en valeur de la diversité ethnoculturelle à Montréal. À partir de cette année, la Ville de Montréal élargit le Prix interculturel en l'augmentant d'une nouvelle catégorie : celle de l'organisme ou de l'entreprise s'étant démarqué par des activités promouvant l'amélioration des relations interculturelles et la diversité ethnoculturelle au sein de la société montréalaise.

À Montréal, la diversité est une richesse qui se traduit par l'apport de milliers de personnes s'investissant dans des domaines variés. Notre ville se caractérise d'ailleurs par l'ouverture de ses citoyennes et ses citoyens sur le monde et par leur engagement à construire un milieu de vie solidaire et inclusif. Avec une détermination remarquable, ils ont créé des espaces d'échange où tous peuvent faire leur place, exprimer leur spécificité et partager celle de l'autre sur la base de valeurs communes.

Ces personnes contribuent à établir un climat d'harmonie interculturelle à Montréal et à bâtir une ville accueillante, dont la diversité suscite l'admiration des grandes métropoles. Elles témoignent de l'engagement de la Ville de Montréal à privilégier la pleine participation des Montréalaises et des Montréalais de toutes origines à la vie économique, sociale, culturelle et démocratique de notre métropole et à en assurer le rayonnement. Nous en sommes particulièrement fiers.

Le maire de Montréal,



Gérald Tremblay

FICHE DE PRÉSENTATION DES CANDIDATURES

Période des mises en candidature :
du lundi 21 juin au vendredi 27 août 2010

Coordonnées de la personne, l'organisme ou l'entreprise candidat au prix

NOM _____

ADRESSE _____

TÉLÉPHONE _____

COURRIEL _____

J'accepte cette mise en candidature

SIGNATURE _____

Coordonnées des trois personnes appuyant la candidature d'un individu, d'un organisme ou d'une entreprise

NOM _____

ORGANISME (S'IL Y A LIEU) _____

ADRESSE _____

TÉLÉPHONE _____

COURRIEL _____

SIGNATURE _____

NOM _____

ORGANISME (S'IL Y A LIEU) _____

ADRESSE _____

TÉLÉPHONE _____

COURRIEL _____

SIGNATURE _____

NOM _____

ORGANISME (S'IL Y A LIEU) _____

ADRESSE _____

TÉLÉPHONE _____

COURRIEL _____

SIGNATURE _____

ville.montreal.qc.ca

Abe-Limonchik

HOMMAGE
AUX ARTISANS
DE LA
DIVERSITÉ
MONTREALAISE



Le prix interculturel de Montréal
Abe-Limonchik 2010

Montréal 

ABE LIMONCHIK UN GRAND RASSEMBLEUR

Certains l'avaient surnommé *Monsieur Démocratie*. Pour Abe Limonchik, membre fondateur du **Rassemblement des citoyens et des citoyennes de Montréal**, qu'il a présidé pendant cinq ans, et conseiller du quartier Côte-des-Neiges pendant 12 ans, la participation des citoyens à la vie démocratique est la clé de voûte d'une société plus humaine.

À la fois modeste et déterminé, cet homme exceptionnel a contribué activement à ce que tous se sentent citoyens de Montréal et s'approprient leur ville. Il a constamment cherché à rapprocher les communautés d'origines diverses de la politique municipale.

Cette année, le **Prix interculturel de Montréal Abe-Limonchik de la Ville de Montréal** veut à la fois souligner l'engagement émérite d'une personne et celui d'une organisation ayant par leurs réalisations concouru à faire de Montréal une ville inclusive, solidaire, accueillante et ouverte à la diversité.

LE PRIX INTERCULTUREL DE MONTRÉAL ABE-LIMONCHIK

Construire des ponts entre les différentes communautés et miser sur les forces de la diversité ethnoculturelle de Montréal, c'est créer de la richesse.

Le Prix interculturel de Montréal Abe-Limonchik récompense l'accomplissement remarquable d'une citoyenne ou d'un citoyen et d'un organisme ou d'une entreprise dont les pratiques ont mis en valeur la diversité ethnoculturelle de Montréal et dont les réalisations ont contribué à l'amélioration des relations entre les Montréalaises et les Montréalais de toutes origines.

Pour sa deuxième édition, le prix sera décerné à l'automne 2010 au cours d'une cérémonie à l'hôtel de ville. Les deux récipiendaires recevront un certificat de reconnaissance aux armoiries de la Ville de Montréal accompagné d'une œuvre symbolisant le prix. Cette distinction témoigne de leur engagement dans l'avancement des relations interculturelles et de la sensibilisation à la diversité s'étant réalisée dans leurs sphères d'activité respectives.

Les lauréats seront choisis par un jury composé de plusieurs membres, dont des représentants du milieu institutionnel et communautaire, du secteur privé, du Conseil interculturel de Montréal et de la Ville de Montréal.

Conditions d'admissibilité

Les personnes ainsi que les organismes ou les entreprises dont la candidature est soumise doivent être actifs sur la scène montréalaise depuis au moins cinq ans.

Critères d'évaluation

Chaque candidature sera évaluée selon ses réalisations et selon le caractère exemplaire, distinctif et innovateur des pratiques qui lui sont attribuées. Par exemple :

- L'aide, par l'accueil, le soutien et l'accompagnement, à l'intégration sociale et à l'emploi de nouveaux arrivants ou de membres de communautés culturelles déjà établis;
- La création d'activités ou de services offerts aux membres des communautés culturelles favorisant l'équité;
- La lutte au racisme, à la discrimination, à l'intolérance et à la xénophobie;
- Le rapprochement entre les communautés et les citoyens de toutes origines, de même qu'une plus grande sensibilisation de la population, des institutions et des entreprises à la richesse de la diversité ethnoculturelle;
- Le développement de pratiques favorisant une participation accrue des membres des diverses communautés à la vie démocratique des institutions, à l'éducation aux droits civiques de même qu'au développement économique, social et culturel de la société montréalaise.

Modalités de soumission des candidatures

Les candidatures sont acceptées du lundi 21 juin au vendredi 27 août 2010. Elles doivent être appuyées par trois résidents, organismes ou entreprises de Montréal. Une fiche de présentation dûment remplie doit être accompagnée d'une lettre justifiant le choix de la personne, de l'organisme ou de l'entreprise concerné. Tout autre document jugé pertinent peut aussi être soumis.

Prière de faire parvenir la fiche de présentation et la lettre d'appui à :

Madame France Cardinal
Ville de Montréal
Prix interculturel de Montréal Abe-Limonchik
Service du développement et des opérations
Direction de la diversité sociale
801, rue Brennan
Pavillon Duke-Nord, 5e étage
Montréal (Québec) H3C 0G4

Renseignements : 514 872-6133